

N° 103 > Janvier 2009

# Profil

le magazine d'Oullins

www.ville-oullins.fr

BUDGET PRIMITIF  
2009

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS

dossier

## Le budget municipal 2009

12 Laura Flessel à Oullins



13 Exposition  
de photographies

Ville  
d'Oullins

14 Sortie du Guide  
Oullins 2009/2010



14 La ludothèque en jeu

15 Forum intercommunal  
des métiers





## Visite du Maire de Nürtingen

Monsieur Otmar Heirich, Maire de Nürtingen, accompagné de plusieurs de ses élus et de Madame Sonni Leopold, présidente des Jumelages de Nürtingen, ont été accueillis à Oullins le week-end du 6 décembre dernier. Ils ont été reçus par François-Noël Buffet, Sénateur-Maire, des membres du conseil municipal et du Comité des Jumelages présidé par Gilles Lavache. De nombreuses visites ont été organisées tout au long du week-end.

## Festivités du 8 décembre

Du chocolat, du rire et de la musique... les Oullinois ont dégusté toutes sortes de choses pour les festivités du 8 décembre. Grâce aux spectacles de rue, aux animations et aux découvertes culinaires, la fête était placée sous le signe de la convivialité. Les festivités ont été marquées par le succès de l'exposition "Les Reines d'Oullins" présentée dans les salons de l'Hôtel de Ville.



# S o m m a i r e

page 3

**entretien avec le Maire**

page 4

**en direct du conseil municipal**

- Délibérations du Conseil municipal du 17 décembre 2008

pages 5 à 7

**regard sur...**

**Le budget municipal 2009**

- Entretien avec Georges Tranchard, adjoint délégué aux finances
- Le budget 2009
- Les grands projets de 2009

pages 8

**éducation / jeunesse / santé**

- Accueillir et accompagner les jeunes dans les meilleures conditions
- Des efforts accrus en faveur de la jeunesse

page 9

**cadre de vie / environnement**

- Améliorer la vie des habitants au quotidien
- Services techniques / patrimoine

page 10

**solidarité / logement / sécurité**

- Assurer un logement digne aux personnes fragilisées
- Ressources humaines / affaires générales / sécurité

page 11

**politique de la ville / économie**

- Renforcer la cohésion sociale
- Donner une nouvelles dynamique à Oullins

page 12

**sport**

- Offrir les meilleures conditions de pratique sportive
- Laura Flessel à Oullins

page 13

**culture**

- Une offre culturelle riche et variée, ouverte à tous
- Exposition de photographies
- Des nouvelles du sud de l'Italie

pages 14-15

**oullins au quotidien**

- La ludothèque en jeu
- Sortie du Guide Oullins 2009/2010
- Point info : chantier médiathèque
- Les pré-inscriptions scolaires sont avancées
- Forum intercommunal des métiers
- L'accompagnement éducatif et pédagogique au collège Brossolette
- Don du sang

pages 16-17

**tribune libre**

page 18

**infos pratiques**

- Agenda
- Carnet d'adresses

Parution mensuelle tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois.

Directeur de la publication : François-Noël Buffet

Rédactrice en chef : Isabelle Aurionnaux

Photos : Thierry Chassepoux

Régie publicitaire : Spécifique : 04 37 91 69 50

Maquette, réalisation : Arthésis : tél. 04 72 59 00 00

Impression : Brailly

Distribution : Publi Services

Tirage : 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.

Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.



**Profil : Dans quel contexte s'inscrit le budget communal 2009 qui a été voté le 17 décembre dernier ?**

**François-Noël Buffet :** Ce budget, qui est le premier du nouveau mandat, s'inscrit comme on le sait dans un contexte de crise financière et économique importante à l'échelon mondial et national. S'agissant des effets de cette crise sur le plan local, ils se traduisent par des prévisions de recettes qui, au mieux, seront stables et pour d'autres à la baisse.

Je fais à cet égard référence aux recettes liées aux droits de mutation, c'est à dire inhérentes à l'activité immobilière de la commune. L'autre facteur qui est de nature à impacter ce budget est l'évolution des coûts qui n'ont pas baissé, bien au contraire. C'est le cas notamment des coûts énergétiques.

**Comment, dans ces conditions, gérer le budget de façon optimale ?**

Face à des recettes qui, comme je l'ai précisé, vont stagner ou baisser et à certains coûts qui nous sont imposés et qui sont à la hausse, la solution réflexe eut été d'augmenter les impôts. Comme j'ai eu l'occasion de le dire, je n'ai pas l'intention d'ajouter la crise à la crise. C'est pourquoi, comme je m'y étais engagé, les impôts communaux n'augmenteront pas. Ceci étant posé, cet effort considérable impose

en contrepartie une gestion budgétaire d'une vigilance et d'une rigueur absolues. Cela se traduira notamment par une maîtrise stricte des dépenses de fonctionnement de la Ville. Cela ne signifie pas une réduction des services apportés à la population, mais une vigilance accrue des charges de gestion de la mairie.

Cette démarche de rigueur s'appliquera aussi dans le cadre des subventions allouées aux associations, dont la masse globale, je le précise, restera stable par rapport à l'année précédente. Cependant, elles s'accompagneront en 2009 d'une plus grande contractualisation de moyens et d'objectifs avec nos partenaires associatifs et d'une meilleure valorisation des aides indirectes apportées par la Ville, comme la mise à disposition de locaux ou d'équipements.

“ Les impôts communaux n'augmenteront pas. ”

**Devrez-vous consentir à des sacrifices en matière d'investissement ?**

Dans ce domaine, nos efforts resteront soutenus. Nous touchons là aux enjeux majeurs de développement, d'aménagement et de dynamisme de notre ville. Une politique d'investissement et de travaux, en période de crise, constitue à l'évidence la solution la plus pertinente pour irriguer l'économie, créer du travail et générer des emplois. En revanche, et en fonction de l'évolution de la crise, nous pourrions envisager de lisser les dépenses d'investissement sur une plus longue durée. J'insiste sur le fait que les réalisations prévues ne seront pas remises en cause.

**Pour en revenir aux recettes, quelle sera la nature des dotations de l'Etat et de la Communauté urbaine ?**

Dans un cas comme dans l'autre, nous subirons un manque à gagner conséquent. Nous pensons bénéficier de la réforme de l'Etat sur la dotation de solidarité urbaine, car nous correspondions au profil des communes éligibles à la revalorisation importante de cette dotation. Mais le projet a avorté. Quant à la dotation du Grand Lyon, elle a baissé régulièrement ces dernières années et ne bougera pas en 2009.

**Quelles seraient les recettes susceptibles d'évoluer à la hausse à moyen terme ?**

Dès lors que la Ville tire l'essentiel de ses recettes de la taxe d'habitation, il est certain que la création de nouveaux logements en centre-ville engendre des recettes supplémentaires. Par contre, de nouveaux programmes immobiliers sont actuellement bloqués, conséquence de la crise immobilière. Grâce à nos efforts en matière de valorisation du centre-ville et de création de nouveaux logements, le dernier recensement montre une population oullinoise en augmentation avec 26121 habitants (chiffres 2006). Conséquence directe et positive, l'Etat augmentera la dotation globale de fonctionnement versée à la ville.

Je dirai en conclusion que nous avons abordé et élaboré ce budget 2009 avec réalisme, prudence et rigueur. Ceci nous permettra, malgré la faible évolution de nos ressources, de maintenir la stabilité fiscale, de maîtriser l'évolution des charges de gestion et de réaliser notre programme d'investissement et de conservation de notre patrimoine.

Je serai heureux de vous retrouver le 15 janvier prochain pour la cérémonie des vœux.

Bonne année à tous !

## AGENDA

### Samedi 10 janvier

11h : Inauguration de la Salle Laura Flessel  
2 rue de la Cadière

### Mercredi 14 janvier

12h : Vœux du Maire au personnel municipal  
Gymnase Maurice Herzog

### Judi 15 janvier

19h : Vœux du Maire aux Oullinois  
Gymnase Maurice Herzog

### Mercredi 21 janvier

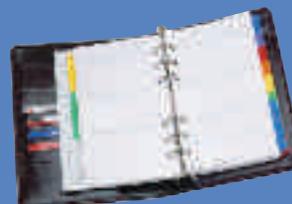
19h : Vœux du Comité des Jumelages  
Hall Raspail - Hôtel de Ville

### Judi 5 février

19h : Conseil municipal  
Salle du Conseil - Hôtel de Ville

## PERMANENCES

Tous les élus reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez prendre contact avec le cabinet du Maire. Un élu est de permanence le samedi de 10h à 12h.





## Délibérations du Conseil municipal du 17 décembre 2008

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur [www.ville-oullins.fr](http://www.ville-oullins.fr)

**Suite aux démissions de Madame Chantal Kerlan et de Monsieur Gilles Pommateau** au sein du Conseil municipal, ils sont remplacés par les suivants de la liste, à savoir Monsieur Michel Ronzy et Madame Isabelle Iglesias, qui siègeront au sein des commissions municipales et organismes extérieurs.

**Le Conseil municipal approuve le budget primitif 2009** dont l'équilibre est le suivant :

- 22 368 952 € de dépenses et recettes pour la section de fonctionnement,
- 11 459 628 € de dépenses et recettes pour la section d'investissement.

**Dans le cadre du budget primitif 2009, la commune d'Oullins apporte son concours financier aux associations et structures paramunicipales suivantes :** 12 000 € de subvention d'équipement au théâtre de la Renaissance, 84 204 € de subventions d'équipement à des organismes privés, 1 758 048 € de subventions de fonctionnement à des associations et organismes privés, 26 000 € de subventions de fonctionnement à la Communauté Urbaine de Lyon dans le cadre de la politique de la ville et de l'urbanisme, 1 581 838 € au Centre Communal d'Action Sociale.

**Le Conseil municipal vote l'attribution au théâtre de la Renaissance** en 2009 des contributions suivantes : 690 000 € TTC au titre du fonctionnement et 12 000 € TTC au titre de l'investissement.

**Dans le cadre du prolongement de la ligne B du métro et la construction du pôle intermodal d'Oullins,** une étude préliminaire globale est indispensable. Le Conseil municipal accepte

le versement à Réseau Ferré de France d'une participation de 9 744 € H.T. pour la réalisation de cette étude.

**Dans le cadre de la gestion du cimetière, le Conseil municipal fixe les tarifs 2009 des concessions et des cases** du columbarium.

Suite à la demande de la commune, le Préfet du département du Rhône a accepté de mettre en dépôt **deux stations fixes destinées à enregistrer les demandes de titres d'identité et de voyage** dans les locaux de la Mairie. Une convention est signée avec la Préfecture.

Sur la demande de la commune, des enseignants et des non enseignants assurent des heures d'enseignement ainsi que des heures d'études surveillées et de surveillance dans les écoles et les restaurants scolaires. Par circulaire n° 88-2008 du 24 novembre 2008, Monsieur le Préfet a fixé **l'augmentation de leurs indemnités**. Le Conseil municipal vote leur application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**Le Conseil municipal confirme la mise en œuvre de la mixité scolaire** pour les enfants scolarisés à l'école de la Saulaie pour l'année scolaire 2008/2009. Le coût prévisionnel est de 70 021 €.

**Dans le cadre de l'opération de restructuration et d'extension de la Cité scolaire Parc Chabrières,** le Conseil approuve la convention de participation financière du conseil régional Rhône-Alpes relative à la surveillance du parc Chabrières-Arlès.

Les collectivités territoriales et les établissements publics peuvent attribuer à leurs agents des prestations d'action sociale à caractère

individuel ou collectif. Le Conseil municipal approuve le versement de ces prestations.

**Des conventions sont signées entre la Ville et les organismes de droit privé qui bénéficient d'une subvention supérieure à 23 000 €.**

Il s'agit de l'ACSO, la Mission locale, l'ALAEO, l'EHO, La Fraternelle, l'amicale du personnel, le Patronage Laïque d'Oullins, le CASCOL, Oullins Entraide, Oullins séniors, la Ludothèque.

**Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la fondation AJD Maurice Gounon** pour des sessions de formation « mobilité et savoirs de base » destinées aux jeunes de 16 à 25 ans, ainsi que l'ensemble des conventions relatives à la mise en œuvre des chantiers éducatifs portés par l'ADSEA pour l'année 2009.

**La Commune approuve la modification des statuts du SAGYRC** qui prévoient notamment que parmi les compétences optionnelles exercées par le syndicat, trois d'entre elles font l'objet d'une adhésion expresse de la ville d'Oullins : Barrages écrêteurs de crues, Restauration hydraulique, physique et paysagère de cours d'eau, Etude hydraulique du Nant.

Le Conseil municipal prend acte et approuve le bilan de la phase 1 du **plan de dynamisation du commerce à Oullins**. Il approuve également le programme d'action pour la phase 2 d'un coût global de 232 474 € H.T., dont 54 874 € à la charge de la Ville.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'ensemble des conventions relatives à **la mise en œuvre du dispositif Ville, Vie, Vacances pour l'année 2009**.

## QUESTIONS RÉPONSES



**J'habite rue de la Camille. Mon enfant sera en âge d'être scolarisé l'an prochain mais je ne sais pas de quelle école publique je dépends ni ne sais où trouver les informations. Merci de m'aider.**

**Anne-Claire T.**

*Selon votre numéro de rue, vous dépendez de l'école du Revoyet soit de l'école Jean de la Fontaine. En ce qui concerne les informations sur les modalités d'inscription, nous vous invitons à contacter dès aujourd'hui par téléphone le service scolaire (Tél. 04 72 39 73 13) afin que celui-ci vous précise les dates d'inscription et les démarches à effectuer.*

numéro vert 0800 013 477 - [contact@ville-oullins.fr](mailto:contact@ville-oullins.fr)



dossier

## Le budget municipal 2009

### Entretien avec **Georges Tranchard**, adjoint délégué aux finances



#### **Comment s'organise le budget de la commune ?**

Il s'articule autour de deux grandes sections : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement.

Dans un cas comme dans l'autre, la Ville engage des dépenses et perçoit des recettes, l'objectif final étant d'équilibrer les unes par

rapport aux autres. En d'autres termes, il ne faut pas dépenser plus qu'on ne gagne.

#### **Comment s'organise le budget de fonctionnement ?**

S'agissant des dépenses de fonctionnement, ces dernières concernent l'ensemble des frais engagés pour assurer le bon fonctionnement des services communaux : les frais de personnel, les frais de gestion, les différentes subventions ou soutiens versés au CCAS, aux associations, au théâtre municipal...

A titre comparatif, dans un ménage, ces dépenses correspondraient à celles du loyer, des charges, des contributions EDF/GDF,

de l'entretien et de la nourriture...

Quant aux recettes de fonctionnement, elles sont alimentées par l'impôt local, les compensations fiscales et les dotations que versent l'État ou le Grand Lyon à la commune. Elles comprennent également les recettes de certains services utiles aux usagers (cantine scolaire, droits de voirie...).

#### **Qu'en est-il du budget d'investissement ?**

Les dépenses d'investissement sont les dépenses engagées par la Ville pour assurer la réalisation des projets de construction, d'aménagement et d'équipement.

Ces dépenses couvrent donc la réalisation de travaux neufs, l'entretien et la maintenance du patrimoine municipal. Elles participent par ailleurs au remboursement des emprunts ou à l'acquisition de biens fonciers (par exemple l'achat de terrains pour la réalisation d'un bâtiment municipal ou de parkings...).

Ces dépenses sont nécessaires pour le développement de la commune.

Les recettes d'investissement sont essentiellement

assurées par l'autofinancement ou l'appel à l'emprunt. L'autofinancement représente la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement. C'est une forme d'épargne que la commune peut engager dans les investissements. Plus cette épargne est importante, moins la Ville a besoin de faire appel à l'emprunt.

#### **Quels sont les principaux impôts locaux ?**

Perçus par les différentes collectivités territoriales, les principaux impôts et taxes assimilées sont respectivement la Taxe Professionnelle, la Taxe Foncière (sur les propriétés bâties et non bâties), la Taxe d'Habitation, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

#### **La Taxe d'Habitation est la principale ressource des communes. En quoi consiste-t-elle ?**

Cette taxe annuelle est due au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition par tous les occupants d'un logement garni de meubles, qu'ils en soient propriétaires ou locataires.

## Le budget 2009

**Budget global : 33 828 580 €**

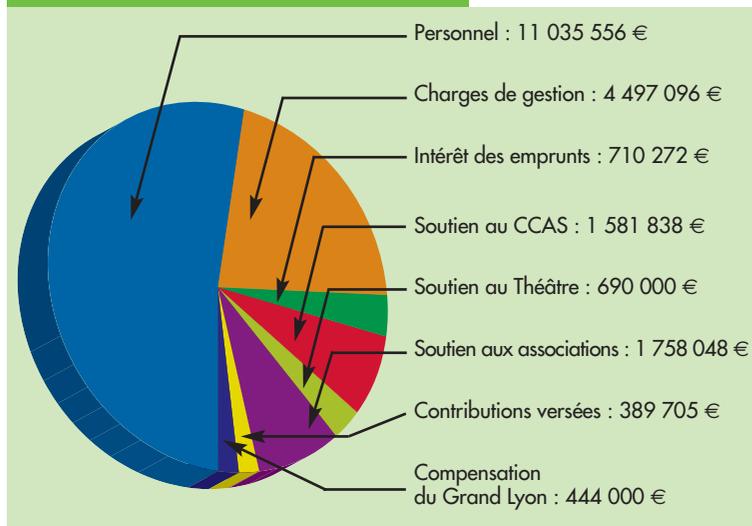
Budget global : 33 828 580 €

Fonctionnement :  
22 368 952 €

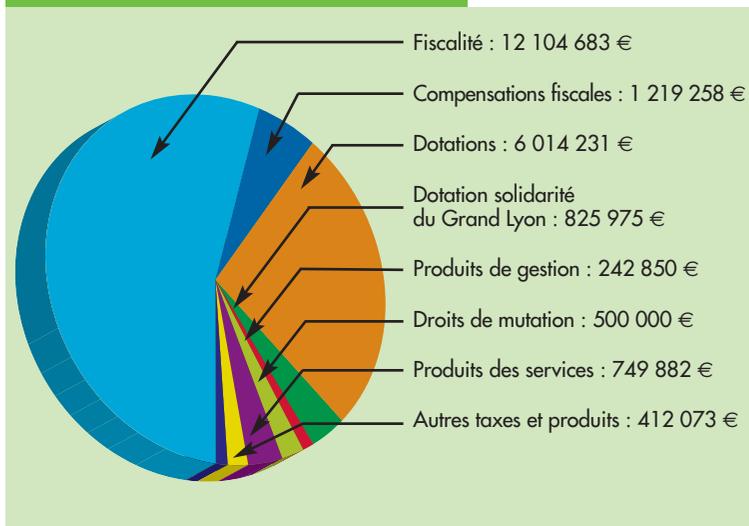
Investissement :  
11 459 628 €

### Budget de fonctionnement

Dépenses : 21 106 515 €



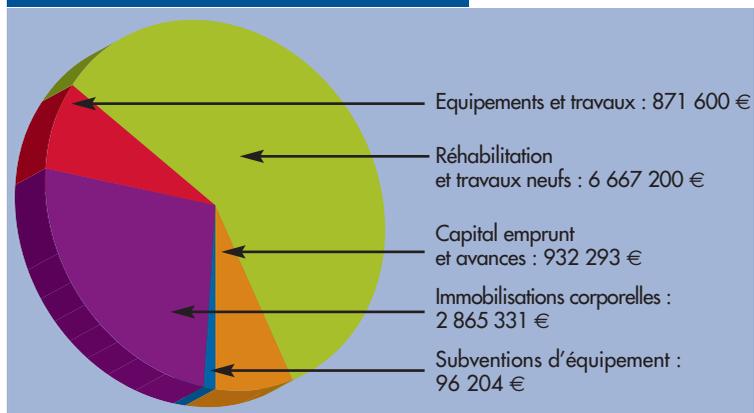
Recettes : 22 368 952 €



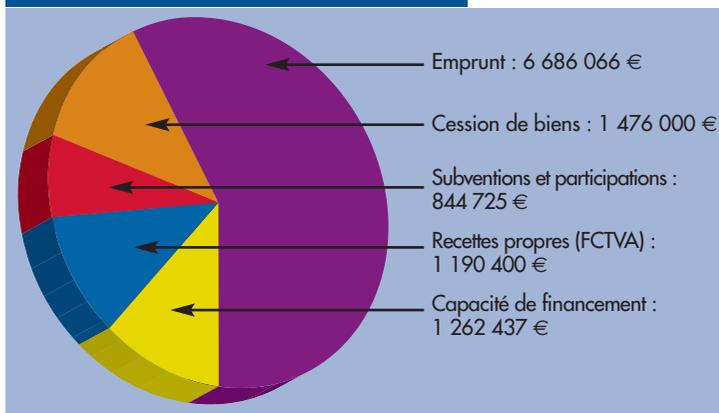
Autofinancement : 1 262 437 €

### Budget d'investissement

Dépenses : 11 459 628 €



Recettes : 11 459 628 €



## Les grands projets de 2009

Médiathèque :	4 900 000 €
Eglise Saint Martin :	800 000 €
Restructuration de l'école Marie Curie :	407 200 €
Pôle musical du parc Chabrières :	400 000 €
Mise en sécurité de l'Hôtel de Ville :	100 000 €
Réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry :	60 000 €

### La médiathèque



L'année 2009 sera une année importante pour les travaux de la médiathèque d'Oullins. En effet, à partir de ce mois de janvier et durant les six mois qui suivront, se dérouleront les travaux de gros œuvre durant lesquels les Oullinois verront se dessiner progressivement le futur bâtiment. Dans un premier temps, les fondations et le parking seront réalisés, puis suivront les murs et le bâti extérieur. L'objectif est d'avoir

une construction « hors d'eau » au mois de septembre 2009. La phase suivante concernera les travaux de couverture et de revêtement. La livraison de la médiathèque est attendue au printemps 2010 pour une ouverture à l'automne de la même année.

### L'école Jules Ferry

Cet établissement accueille près de 280 enfants répartis en 4 classes maternelles et 7 classes élémentaires. L'école comporte des bâtiments disparates, dont certains sont vétustes. La Ville a donc décidé d'engager un important travail de réhabilitation de cette école. L'architecte désigné à l'issue d'un concours en 2007 a conçu une esquisse de ce que pourrait être la future physionomie du groupe scolaire et de son



environnement. C'est donc à partir de cette esquisse que seront poursuivies en 2009 les études et le travail de concertation avec les différents acteurs concernés (riverains, parents d'élèves et enseignants). Cette concertation permettra de finaliser le projet avant d'engager sa construction.

### L'école Marie Curie



A l'été 2008, le bâtiment en préfabriqué qui abritait la salle de couchette pour les petits de maternelle a été démolé. En lieu et place, un nouveau bâtiment comprenant une salle de classe et une salle de couchette accueillant 35 enfants sera reconstruit.

La Ville a procédé en décembre à la désignation des entreprises en charge des travaux. Dès le mois de février, ces derniers commenceront,

l'objectif étant de livrer les nouveaux locaux au mois de septembre, pour la prochaine rentrée scolaire.

### L'église Saint-Martin

De grands travaux de réfection des façades ont été réalisés en 2007-2008. Il s'agissait alors de la façade principale de l'édifice ainsi que du clocher. En 2009, ces travaux se poursuivront par la réfection des façades latérales est et ouest, ainsi que des vitraux qui y sont enchassés. Ces travaux qui débuteront vers l'été 2009 dureront une dizaine de mois. Ils se poursuivront ensuite par une troisième tranche qui concerne plus particulièrement la réfection du chœur et du transept de l'église.



### Le pôle musical

L'année 2009 verra aboutir le projet de regroupement des trois écoles de musique au parc Chabrières-Arlès. En effet, l'installation de l'ALAEO dans les locaux jouxtant la salle des fêtes sera effective dès l'automne. Les travaux d'aménagement qui se traduiront notamment par l'installation d'un ascenseur, d'une sortie de secours supplémentaire et de nouveaux cloisonnages débuteront au mois d'avril. L'ALAEO occupera le second niveau du bâtiment, le premier abritant déjà l'école Music'85.

### Mise en sécurité de l'Hôtel de Ville

Comme tout bâtiment recevant du public, l'Hôtel de Ville doit répondre à des normes de sécurité exigeantes. De nombreux travaux ont déjà été réalisés à cet effet. D'autres interventions vont être engagées au deuxième semestre 2009. Il s'agira essentiellement d'optimiser le bâtiment en terme d'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite, et en cas d'alerte incendie avec la réalisation de sorties de secours complémentaires. Un diagnostic précis des besoins sera réalisé début 2009.



## Affaires scolaires

### Accueillir et accompagner les jeunes dans les meilleures conditions

Le budget 2009 dédié aux affaires scolaires est marqué par la poursuite de la politique municipale pour permettre un accueil optimal des enfants dans les écoles publiques et en faciliter le fonctionnement quotidien.

élève en primaire avec les écoles privées est défini dans le cadre d'une convention tri-annuelle. Nous souhaitons également poursuivre notre soutien aux actions éducatives à travers les projets déposés par les écoles et en particulier le projet ECHO.

l'équipe éducative et les parents d'élèves. D'autres établissements sont concernés par des investissements. C'est le cas notamment de l'école Marie Curie qui bénéficiera de la construction d'un bâtiment qui accueillera des couchettes et une salle de classe. Les travaux vont démarrer début 2009 pour que la structure soit opérationnelle à la rentrée de septembre. Parallèlement, seront poursuivis des travaux d'entretien soutenus dans les différents groupes scolaires de la commune : entretien des salles de classes, réfection des cours d'écoles, implantation de nouveaux jeux.



**Christine Chaland**

adjointe déléguée  
aux affaires scolaires

### Réussite scolaire

L'année 2009 verra la mise en œuvre d'un axe fort du nouveau mandat : l'aide aux devoirs et le périscolaire avec l'augmentation des taux horaires des indemnités versées aux enseignants ou non qui assurent des heures de soutien scolaire, d'études surveillées ou de garderie dans les écoles. Le dispositif de mixité scolaire dont le test sur Oullins est aujourd'hui cité en exemple au niveau national, sera poursuivi en 2009. La Ville va reconduire les crédits scolaires pédagogiques et culturels qui, dans le système actuel, correspondent aux besoins des écoles. Un ajustement du forfait par

### Réhabilitations et entretien des bâtiments

L'important projet de réhabilitation de l'école Jules Ferry franchira cette année une nouvelle étape dans sa phase active. Le budget 2009 affiche 60 000 € pour permettre le démarrage du travail de concertation avec l'équipe d'architecte,

### Eléments du budget 2009

• Budget de fonctionnement :	538 055 €
• Budget d'investissement :	28 200 €
• Soutien aux associations et organismes privés :	257 585 €
• Crédits scolaires, pédagogiques et culturels :	111 109 €

## Petite enfance / jeunesse / santé / handicap

### Des efforts accrus en faveur de la jeunesse



**Catherine Fleith**

adjointe déléguée  
à la petite enfance,  
jeunesse, famille, santé  
et handicap

### Petite enfance

Le budget 2009 consacré à la petite enfance est un budget au même niveau que 2008. Dans le budget de fonctionnement, 95% sont des dépenses de personnel. A cet égard, est prévue la création d'un poste d'agent social à Pinocchio afin d'organiser la mise en place du service des repas. Ce renfort

d'effectif permettra d'augmenter de 8 places l'accueil du temps de midi et d'adapter nos actions aux attentes des parents. Par ailleurs, le soutien à la parentalité sera poursuivi notamment grâce à la mise en place de « la cabane bambou » (lieu d'accueil parents/enfants) au Pôle Petite Enfance Bussière.

### Jeunesse

Fidèle à ses engagements, la municipalité renforcera son action en direction des jeunes en partenariat avec les acteurs locaux. A cet effet, le budget du service jeunesse nouvellement créé sera marqué par le

### Eléments du budget 2009

• Soutien aux associations :	417 674 €
• Actions en faveur de la jeunesse :	34 600 €
• Création d'une mission handicap :	4 000 €

déploiement de moyens nouveaux et conséquents, s'inscrivant dans le cadre d'une politique d'ensemble sur le territoire. Il intégrera les moyens du Bureau Information Jeunesse, la mise en œuvre du dispositif Ville Vie Vacances, des chantiers éducatifs en lien avec la prévention spécialisée, ainsi que le soutien apporté au tissu associatif local sous forme de subventions.

### Santé

Le budget alloué à la santé permettra le financement d'un poste de « chargé de mission santé/prévention » qui, dans le cadre de "l'Atelier Santé ville" animera différentes actions (campagne de prévention, conférences...) en direction des familles.

### Handicap

La prise en compte du handicap est une des priorités de l'équipe municipale. Par conséquent, l'année 2009 verra la mise en place d'une commission handicap chargée dans un premier temps d'établir, avec les partenaires locaux, un diagnostic des besoins et dans un second temps, une étude des actions à mener en terme d'accessibilité et de bien-être social.





## Voirie / cadre de vie / environnement

### Améliorer la vie des habitants au quotidien

De manière générale, 2009 sera une année transitoire destinée à préparer les opérations et les grands projets d'aménagement qui participeront :

- à la mise en oeuvre de l'agenda 21 local,
- à la poursuite des études portant sur la création de nouveaux espaces verts pour « faire respirer la ville »,
- à l'augmentation des capacités de stationnement,
- à l'optimisation du plan et des conditions de circulation en ville.

L'année 2009 verra en particulier le démarrage des travaux de requalification de la voirie de l'entrée nord d'Oullins (entre le portique de bus du Bas des Chassagnes et le pont d'Oullins).

### Espaces publics et voirie

Afin d'améliorer la qualité et la fonctionnalité de nos voiries et de nos espaces publics, un certain nombre d'opérations seront engagées.

En 2009 la démolition du portique de l'entrée nord d'Oullins en vue de la requalification de la voirie jusqu'au pont d'Oullins sera réalisée.

En ce qui concerne les aménagements de proximité, la Ville a programmé l'aménagement de l'aire de jeux vers l'église, et des opérations d'entretien et de réfection du mobilier urbain (bancs, corbeilles, jalonnements, clôtures, fontaines).

Dans le cadre de son action d'embellissement de la commune, un renforcement du fleurissement (massifs, jardinières, suspensions florales) sera effectué.

### Environnement

Les actions de nettoyage du centre-ville seront intensifiées et particulièrement les cours d'écoles. Une attention toute particulière sera portée à l'amélioration des moyens d'entretien des espaces verts, dans le cadre d'une logique de développement durable.

Des dispositifs de collecte innovants seront mis en oeuvre, en particulier pour la collecte des encombrants par le passage progressif au système de déchetterie mobile qui a été testé en 2008. Une collecte des déchets non traités par le Grand Lyon (comme les seringues) sera également organisée.



Christian Ambard

adjoint délégué  
au cadre de vie, espaces  
publics, voirie et propreté



Marc Filiu

conseiller municipal  
délégué à l'environnement  
et au développement  
durable

### Éléments du budget 2009

- Budget d'investissement : 416 150 € (dont 89 900 € : espaces verts)
- Budget de fonctionnement : 723 230 € (dont 181 850 € : espaces verts)
- Nettoyement des cours d'écoles et du centre-ville : 242 788 €
- Démolition du portique entrée nord : 60 000 €
- Aménagement de jeux à l'église : 20 000 €

## Services techniques / patrimoine

Au-delà des grosses opérations de construction et de rénovation (médiathèque, église Saint Martin, école Jules Ferry...), les services techniques ont en charge la gestion et l'entretien des équipements publics municipaux bâtis (écoles, piscine, gymnases...).

En 2009, l'accent sera mis notamment sur la mise aux normes des ascenseurs, la poursuite de l'entretien des chaufferies, les travaux d'agrandissement de la crèche Pinocchio, la rénovation de la toiture de la salle de gymnastique...

### Éléments du budget 2009

- Budget d'investissement : 7 000 €
- Budget de fonctionnement : 1 703 303 €
- Centre technique : 729 900 €
- Fluides : 921 603 €
- Produits d'entretien : 51 800 €



Gilbert Morel

conseiller municipal  
délégué aux services  
techniques et au patrimoine

## Affaires sociales / solidarité / logement et vie quotidienne

Assurer un logement digne aux personnes fragilisées



Louis Proton

adjoint délégué  
aux affaires sociales,  
solidarité, logement  
et vie quotidienne



Ghislaine Chichery

conseillère municipale  
déléguée au logement

Le budget 2009 s'organise autour de trois missions essentielles que sont la lutte contre le saturnisme, l'indécence et l'insalubrité, la mise en place de missions d'animation, et le renforcement du dialogue avec les bailleurs sociaux.

### Missions d'animation

Les missions d'incitation au ravalement des façades de la Grande rue seront activement poursuivies. A ce jour, la Ville a déjà subventionné 44 façades, et a pris depuis 2006 un arrêté obligeant les propriétaires à engager les travaux de ravalement dans un délai de 3 ans. En 2009, l'objectif est d'une vingtaine de façades.

L'autre grande mission d'animation concerne l'OPAH des lfs. Engagée depuis 2005, cette opération de réhabilitation se poursuivra en 2009 avec notamment la réfection de deux colonnes électriques sur la copropriété. Par ailleurs, la Ville complètera les

subventions de l'Etat à destination des propriétaires susceptibles d'engager des travaux sur les parties privatives.

### Le parc social

Outre les 50 logements sociaux déjà livrés en 2008, 18 logements en cours d'achèvement situés dans la Grande rue, seront mis à la disposition de leurs occupants en juin 2009.

Par ailleurs, des crédits seront susceptibles d'être affectés au budget supplémentaire en ce qui concerne les derniers programmes de construction, d'acquisition ou d'amélioration des logements : 14 logements rue Pierre Sémard (HMF), 6 logements rue de la Convention (OPAC du Grand Lyon), une dizaine de logements boulevard Emile Zola (OPAC du Grand Lyon), 8 logements rue Pierre Sémard (ALLIADE HABITAT), 3 logements Grande rue (OPAC du Grand Lyon).

### Éléments du budget 2009

- Lutte contre le saturnisme : 5 000 €
- Subvention pour la rénovation des façades : 25 000 €
- Subvention pour l'OPAH des lfs : 7 000 €
- Subvention au CCAS : 1 581 838 €
- Soutien aux associations : 160 460 €

## Ressources humaines / affaires générales / sécurité



Philippe Locatelli

adjoint délégué  
aux ressources humaines,  
affaires générales  
et sécurité



Patrick Le Gall

conseiller municipal  
délégué à la démocratie  
de proximité et respect  
des droits du citoyen

### Gestion des ressources humaines

Le budget 2009, en ce qui concerne les ressources humaines, s'inscrit dans la rigueur, la responsabilité et la maîtrise des coûts de fonctionnement. Il restera toutefois ambitieux pour poursuivre la modernisation des services, mieux répondre aux attentes de la population et favoriser un bon dialogue avec les partenaires sociaux.

L'année 2009 verra par ailleurs la mise en place des tickets restaurant pour l'ensemble du personnel municipal. Cette avancée sociale en terme de pouvoir d'achat devrait également être bénéfique aux commerces de bouche de la commune.

Les emplois saisonniers en direction des jeunes, qui leur permettent d'accéder à la découverte du monde du travail sont maintenus dans le cadre du nouveau budget.

### Services à la population

Cette année sera placée sous le signe d'échéances électorales avec les élections européennes. Ce rendez-vous, à l'instar des précédents, mobilisera fortement une partie des agents municipaux avant, durant et après le déroulement des opérations de vote. La Ville procèdera à la mise en place en mairie de deux cabines de passeport biométrique en réponse aux nouvelles normes européennes.

Un nouveau plan pluriannuel (2009-2011) de réhabilitation et d'embellissement du cimetière sera engagé. L'année 2009 sera

consacrée à la poursuite de la réfection des allées, de l'extension du columbarium, de la réhabilitation de la partie basse du cimetière.

### Sécurité

Pour faire face à l'élargissement des fonctions et compétences de la police municipale, un nouveau poste sera créé.



### Éléments du budget 2009

Effectif total des agents municipaux : 375

- Montant de la masse salariale : 11 035 556 €
- Budget de réfection du cimetière : 200 000 €
- Police municipale : 19 647 €

## Politique de la ville

### Renforcer la cohésion sociale dans la ville



#### La réussite éducative

Dans la continuité des réussites de 2008, les actions destinées à favoriser la réussite éducative seront amplifiées en 2009 et s'articuleront autour :

- des actions de proximité menées par la SEELO, la Ludothèque et le PLO,
- de l'opération "1,2,3 Saulaie" qui s'épanouira à l'échelle de la commune et même au niveau du Grand Lyon,
- du transport scolaire mis en place à l'école de la Saulaie, avec le soutien de l'Etat,
- des représentations théâtre forum menées par la compagnie « Tenfor » sur le thème de la parentalité et de la réussite éducative,

- de l'aide et de l'accompagnement aux lycéens portée par l'ADSEA. Deux actions nouvelles verront le jour en 2009 : "Le temps des Parents" portée et animée par le CCAS, et "Vacances Enfance Jeunesse" destinée à permettre un premier départ en vacances pour des enfants dont la famille bénéficie d'un accompagnement social.

#### Habitat et gestion sociale et urbaine de proximité

Les actions engagées ces dernières années dans ces deux domaines seront activement poursuivies en 2009. Il s'agit respectivement :

- de la poursuite de l'OPAH des Ifs,
- des actions de mutualisation de l'entretien des espaces extérieurs au Golf et à la Saulaie,
- de l'action menée au Golf par la NORIA qui prévoit un travail sur le cadre de vie, en lien avec le bailleur HMF. Une nouvelle action d'insertion sera mise en place dans le cadre de la Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) : des Chantiers découverts.



Gilles Lavache

premier adjoint délégué à la Politique de la ville, jumelages et échanges internationaux

#### Éléments du budget 2009

- Montant global de la programmation financière : 1 400 000 €
- Participation de la Ville : 236 000 €
- Soutien aux associations : 142 369 €

38 actions engagées en 2009 dont :

- . 14 actions sociales et éducatives
- . 6 actions culturelles
- . 5 actions dans le domaine de la GSUP et de l'habitat
- . 10 actions dans le développement économique, emploi et insertion
- . 3 actions pour le fonctionnement du dispositif

## Commerce / développement économique / emploi

### Donner une nouvelle dynamique à Oullins

Le budget 2009 s'inscrit dans une triple perspective :

- anticiper les mutations de la ville avec l'aménagement des friches et la création d'un pôle multimodal vers la Saulaie,
- participer au développement de la ville à moyen terme,
- porter le développement économique et durable sur la commune pour un mieux être de ses habitants et pour la création d'emplois.

#### Le commerce

Plusieurs axes de travail seront engagés en 2009 :

- identifier les besoins des populations pour conforter les pôles commerciaux, des différents quartiers.

- élaborer des stratégies commerciales pour soutenir les activités,
- moderniser l'image du commerce de la Grande rue en engageant celui-ci dans une démarche qualité et dans une offre de services à la clientèle,
- accompagner des changements notamment « l'îlot commercial de la Camille » dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> phase du plan FISAC,
- gérer des dispositifs de soutien aux associations de commerçants, et l'animation du partenariat avec Oullins commerce,
- poursuivre l'adaptation de l'environnement urbain et notamment le renouvellement du parc immobilier et des infrastructures du centre-ville (stationnement, espaces publics, requalification de la Grande rue).

#### Le développement économique

Un certain nombre d'outils de suivi, de prospective et d'évaluation seront mis en œuvre : création d'un observatoire économique, de rencontres professionnelles, d'un annuaire des entreprises et des commerces. Les relations avec les acteurs économiques seront poursuivies et amplifiées.

Une politique d'accueil des entreprises sera mise en œuvre et la promotion de la ville sera assurée afin de répondre aux besoins de proximité des entreprises. Cette démarche ira de pair avec l'élaboration du projet économique de la Saulaie.

#### L'emploi

La Ville continuera à subventionner les acteurs et actions en faveur de l'emploi (Mission locale, Greta, PLIE, MEJ, Graines de Sol, Oasis...). L'offre de services de l'espace emploi sera renforcée et développée. Cette offre de services sera complémentaire aux structures et dispositifs existants (ANPE, SOLEN, PLIE, etc.). La relation auprès des entreprises et des commerçants sera poursuivie et accentuée, notamment par des études de besoin en ressources humaines des employeurs du territoire, par le recueil des offres d'emploi, la mise en relation demandeurs /employeurs.



Marie-Laure Guirado-Devoy

adjointe déléguée au commerce, développement économique et emploi



## Offrir les meilleures conditions de pratique sportive



**Faten Mazigh**

adjointe déléguée  
aux Affaires sportives



**Philippe Souchon**

conseiller municipal  
délégué au sport



### Entretien du patrimoine sportif

Dans le domaine sportif, le budget 2009 sera essentiellement axé sur le renforcement de l'entretien et l'aménagement des nombreuses structures sportives existantes :

- La toiture de la salle de gymnastique spécialisée fera l'objet d'une importante reprise,
- Le dojo de la Bussière verra ses protections murales renouvelées,
- La piscine connaîtra une nouvelle implantation de casiers consignes et le petit bassin d'été subira quant à lui des aménagements ayant pour but l'amélioration de l'accueil des usagers et de leur sécurité.
- Une opération de remise en état sera réalisée sur un court de tennis de Montlouis tout comme la reprise d'une partie du traçage des terrains de sports au gymnase Herzog.

Cette volonté de consolider le patrimoine se traduira également en terme de fonctionnement par la création d'une ligne budgétaire visant notamment à garantir un entretien des toitures.

### Actions en faveur de la jeunesse

Le passeport jeunesse qui a pleinement confirmé en 2008 son efficacité et son engouement auprès des familles oullinoises, sera bien entendu reconduit en 2009.

Les animations durant les petites vacances scolaires en direction des 6-11 ans seront, elles aussi, reconduites tout comme les actions proposées durant l'été à la piscine municipale en attendant la mise en place d'un futur partenariat avec les clubs sportifs.

Les activités sportives de fin de journée sur les quartiers classés en politique de la ville, Golf (7-12 ans) et Saulaie (10-18 ans), continueront à accueillir les jeunes de la commune en fin de journée dans les gymnases Montlouis et Jean Jaurès sous l'encadrement des éducateurs et animateurs municipaux.

### Soutien aux associations

Les subventions de fonctionnement aux associations seront reconduites lors de cet exercice 2009.

### Éléments du budget 2009

• Budget de fonctionnement :	180 426 €
• Budget Passeport Jeunesse :	20 000 €
• Soutien aux associations :	181 542 €

## actualité sportive

### en bref...

### Fraternelle Tennis de table

La section Tennis de table de la Fraternelle organise des compétitions de haut niveau : elle accueillera deux manches du critérium fédéral (championnat de France individuel) les week-ends du 31 janvier et du 7 mars 2009. Venez nombreux les encourager.

**Renseignements : Tél. 08 70 20 55 37**

## Laura Flessel à Oullins



En septembre 2008, une salle d'escrime a été ouverte à Oullins, après des travaux d'aménagements réalisés par la Ville. Cette salle sera inaugurée le samedi 10 janvier 2009 à 11 heures, en présence de la championne Laura Flessel. La plus célèbre escrimeuse française détient un palmarès impressionnant : Championne de France en 1998, 2000, 2002, 2003 et 2007, Championne d'Europe 2007, Championne du Monde en 1998, 1999, Championne Olympique 1996, Vice-championne olympique à Athènes en 2004, sans oublier ses nombreux titres par équipe... Elle nous fait l'honneur d'accepter que la salle d'escrime d'Oullins porte son nom.

**Samedi 10 janvier à 11h**  
Salle Laura Flessel - rue de la Cadière

## Une offre culturelle riche et variée, ouverte à tous

### La médiathèque

Projet culturel phare pour la ville, la construction de la Médiathèque d'Oullins a débuté depuis plusieurs semaines : le projet prendra véritablement forme tout au long de cette année 2009. Elle ouvrira ses portes à l'automne 2010. Toute l'équipe de l'actuelle bibliothèque, bien que fortement mobilisée sur ce projet, poursuivra en 2009 ses missions quotidiennes au sein de l'actuelle bibliothèque ainsi que les nombreuses actions d'animation, notamment en direction du public jeune.



### Le théâtre de la Renaissance

Le soutien de la Ville au théâtre de la Renaissance participera à développer encore son image et son rayonnement au niveau local, régional et national. Le théâtre poursuivra activement sa mission en matière d'éducation artistique et culturelle à travers les actions menées avec les établissements scolaires et à l'appui des animations réalisées toute l'année par les quatre musiciens intervenants engagés par la commune.

### Le partenariat associatif

La Ville continuera d'accompagner ses partenaires associatifs, tout en restant dans un contexte de maîtrise des dépenses à travers les contrats d'objectifs. Cet engagement fort se poursuivra notamment auprès de la MJC et auprès des trois écoles de musique dont le regroupement au parc Chabrières sera effectif à l'automne 2009.

### Les rendez-vous festifs

Les grands rendez-vous (le printemps des poètes, le festival Zoulimômes, la Fête de l'iris, la Fête de la musique, Ecran Total, les journées européennes du patrimoine, la fête du 8 décembre...) se perpétueront cette année encore dans la commune.

Des expositions d'artistes locaux seront organisées tout au long de l'année à l'Hôtel de Ville. En février, une exposition sur l'école sera présentée au public par le service des archives municipales.



Clotilde Pouzergue

adjointe déléguée à la culture

### Éléments du budget 2009

- Budget global : 1 226 456 €  
dont :
- Fonctionnement des services (bibliothèque, théâtre, archives...) : 892 633 €
- Subventions aux associations : 310 205 €
- Investissement : 21 618 €



## actualité culturelle

### Exposition de photographies

L'Hôtel de Ville d'Oullins accueillera du 22 au 28 janvier les photographies réalisées dans le cadre du concours régional 2009 de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français (UAICF). Paysages, portraits, images émouvantes ou insolites, photographies couleur ou noir et blanc... seront présentées. Depuis sa création, la section photo de l'UAICF d'Oullins et ses formateurs expérimentés proposent

d'apprendre la pratique de la photo argentique noir et blanc, de la photo couleur et du traitement numérique. Elle participe régulièrement aux concours régionaux, nationaux et internationaux, où elle obtient des résultats honorables. Le vernissage de l'exposition aura lieu le mercredi 21 janvier à 18h. Des visites guidées pourront être organisées pour les groupes et les scolaires sur rendez-



vous, pendant les horaires d'ouverture de l'exposition :

Lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, jeudi de 8h30 à 18h, vendredi de 8h30 à 16h30, samedi de 9h à 12h.

### Des nouvelles du sud de l'Italie

La compagnie Leila Soleil nous emmène dans le sud de l'Italie à la découverte de deux écrivains. Deux hommes différents vivant dans deux époques différentes nous font part de leur regard sur le monde. Luigi Pirandello a puisé la sève de ses nouvelles dans ses racines siciliennes, ses souffrances conjugales et amoureuses,

ses difficiles rapports avec le fascisme. Moins célèbres que ses « Six personnages en quête d'auteur » qui l'ont fait connaître au monde, les nouvelles présentées ici ont pourtant inspiré la quasi totalité de ses œuvres. Quant à Erri de Luca, son écriture atypique le place comme l'un des écrivains majeurs de la littérature italienne contemporaine.

Son histoire nous transporte dans un quartier de Naples, Montedidio (montagne de Dieu), où un enfant de 13 ans écrit les faits de sa nouvelle vie...

"Textes à dire" de la Bibliothèque

**Jeudi 22 janvier à 19h30**

Salle du Caveau - Centre de la Renaissance

## La ludothèque en jeu

La ludothèque vous propose de débiter l'année avec le plaisir de jouer : elle invite les Oullinois de tous âges à une journée de partage et d'amusement le 17 janvier. A travers des jeux d'une grande diversité, vous pourrez vivre de multiples expériences

et tester votre habileté ou votre intuition. Car la ludothèque vous démontrera que le jeu a une vraie valeur individuelle et sociale : il invite à toucher, sentir, lancer, empiler,

anticiper, analyser, confronter ses connaissances, bluffer, négocier, mémoriser, jouer la solidarité... Le jeu permet de découvrir sa personnalité et celle des autres. L'essentiel n'est sans doute pas de savoir qui va gagner mais comment on joue. Cet après-midi de détente sera l'occasion de s'essayer à des jeux peu connus, et même de s'aventurer dans la culture ludique d'autres contrées. Des espaces

ludiques seront aménagés pour tous les âges, de la petite enfance à l'âge de la sagesse. Car il n'y a pas de limite pour s'amuser !

**17 janvier de 14h à 18h - Salle des fêtes du parc Chabrières - 44 Grande rue**

Le droit d'entrée variera en fonction de la dextérité du joueur : 0 €, 1 € ou 2 € !

**Renseignements : Tél. 04 78 51 62 25**



### en bref...

#### Vœux du Maire

François-Noël Buffet, Sénateur-Maire d'Oullins, ainsi que l'équipe municipale, adresseront leurs vœux à l'ensemble des Oullinois à l'occasion d'une cérémonie le jeudi 15 janvier à 19h. Les Oullinois qui souhaitent participer sont invités à donner une réponse avant le 9 janvier, par courrier, téléphone ou par email : [voeux2009@ville-oullins.fr](mailto:voeux2009@ville-oullins.fr)

**Jeudi 15 janvier à 19h - Gymnase Maurice Herzog - 54 rue Jacquard**

#### Conciliateur

A partir du 12 janvier, un conciliateur de justice tiendra permanence tous les premiers et seconds lundis du mois de 13h30 à 17h à la Maison des sociétés. Le public sera reçu sans rendez-vous.

#### Recensement de la population

Le recensement 2009 débutera le 15 janvier pour plusieurs semaines. Nous invitons les Oullinois qui seraient sollicités à réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs. Ceux-ci se présenteront au domicile des personnes sélectionnées munis d'une carte officielle.

**Renseignements : Tél. 04 72 39 73 13**

#### Le saviez-vous ?

**De nos jours, où peut-on voir les bâtiments de la dernière gendarmerie d'Oullins ?**

- a- rue Ferrer
- b- rue Diderot
- c- rue du Perron

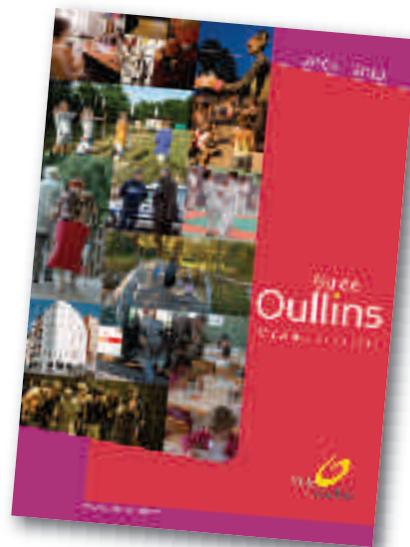
**Réponse :**

*Au 35 rue Ferrer, on peut reconnaître le bâtiment type d'une brigade de gendarmerie des années 1930.*

## Sortie du Guide Oullins 2009/2010

En 2006, la Ville avait fait paraître un guide sur la ville pour répondre au besoin d'information de ses habitants. Après deux ans d'existence et fort de son succès, le guide paraîtra dans une version réactualisée.

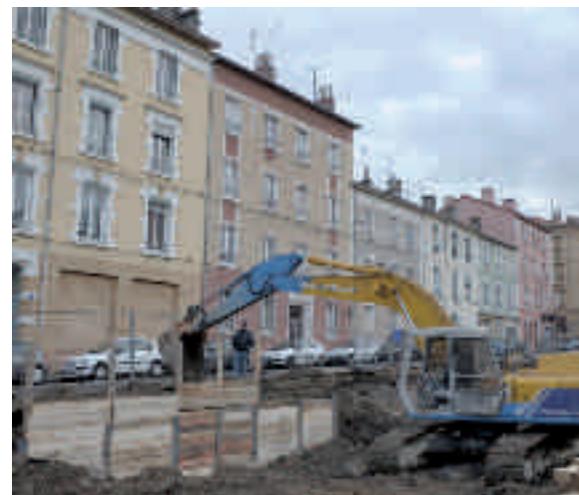
Ce guide pratique est une véritable bible pour les Oullinois : liste des services municipaux, des marchés forains, démarches administratives liées à l'urbanisme, à l'inscription des enfants dans les écoles... vous trouverez les réponses à vos questions. Cadre de vie, social, enfance, emploi, sports, seniors, vie associative... tous les thèmes liés à la vie quotidienne sont abordés. Le guide s'agrémentera cette année d'un descriptif des parcs municipaux et d'informations concernant le stationnement en ville. Le guide sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Oullinois. Si toutefois vous ne le recevez pas, veuillez contacter le service communication au 04 72 39 73 13.



## Point info : chantier médiathèque

En décembre, les opérations de blindage et de terrassement ont eu lieu. Le chantier a marqué une pose du 20 décembre au 5 janvier en raison des fêtes de fin d'année. Depuis le 5 janvier, les entreprises débutent le gros œuvre. Il permettra notamment de réaliser le sol qui accueillera la grue du chantier. Elle devrait être montée à la mi-janvier.

**Plus d'infos : [www.ville-oullins.fr](http://www.ville-oullins.fr)**





## Les pré-inscriptions scolaires sont avancées

Précédemment effectuées en mai, les pré-inscriptions scolaires ont lieu cette année du 12 janvier au 20 mars inclus. Elles concernent les enfants qui intègrent une école maternelle publique à la rentrée de septembre 2009. Les parents sont invités

à se présenter au Service des affaires scolaires de la mairie munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou facture téléphone ou EDF), d'un jugement de divorce le cas échéant. Le rendez-vous à l'école de

votre secteur ne pourra s'effectuer qu'après cette pré-inscription à la mairie.

Horaires : du mardi au jeudi de 8h30 à 12h, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

**Renseignements :** Tél. 04 72 39 73 13

## Forum intercommunal des métiers

Les 22 et 23 janvier, le Forum intercommunal des métiers accueillera les jeunes afin de les aider à préparer leur avenir. Oullins fait partie des cinq communes qui conjuguent leurs efforts afin de permettre aux jeunes de découvrir une large gamme de métiers, de rencontrer des professionnels, de discuter avec des conseillers en orientation et en insertion professionnelle... Les collégiens et lycéens peuvent ainsi avoir une approche

concrète du monde du travail et préparer sereinement leurs choix d'orientation. Le Centre d'Information et d'Orientation d'Oullins (CIO) est un des acteurs majeurs de ce forum. Métiers de la petite enfance, de l'aide à la personne, du médical, de la communication, des travaux publics, du sport, de l'informatique, de la mécanique, de l'esthétique... font partie des nombreux domaines qui seront représentés.

Pour les jeunes qui ne pourraient pas se rendre au Forum ou qui souhaiteraient poursuivre leurs investigations, sachez que le dispositif JAPRO mis en œuvre par le Bureau d'Information Jeunesse d'Oullins vous permet de rencontrer toute l'année des professionnels.

**Forum des métiers – 22 et 23 janvier de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**  
**Complexe Paillat – 54 rue Jules Guesde Pierre-Bénite**

## L'accompagnement éducatif et pédagogique au collège Brossolette

Afin de permettre aux élèves de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions, le collège Pierre Brossolette a mis en place un certain nombre de dispositifs d'accompagnement éducatif. L'objectif est bien entendu la réussite scolaire mais aussi le bien-être des collégiens. Ainsi des temps d'études sont possibles en dehors de leurs heures de cours : une étude surveillée par un assistant d'éducation a lieu en continu de 8h à 18h30 les lundis, mardis et jeudis et jusqu'à 16h30 le vendredi. En dehors de

ces temps de travail "individuels", de nombreuses aides sont mises à la disposition des collégiens. Ils peuvent être aidés dans leur travail (devoirs et leçons) : en fin d'après-midi, ils peuvent intégrer un groupe de cinq élèves maximum qui est encadré par un professeur ou un assistant d'éducation. Pour les mathématiques et le français de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup>, les élèves en difficulté bénéficient d'un soutien spécifique. Enfin, dans l'objectif d'optimiser la réussite des élèves, des devoirs communs en 4<sup>ème</sup> et

deux brevets blancs en 3<sup>ème</sup> sont organisés dans trois disciplines.

Au-delà de ces aides à la scolarité, les élèves sont accompagnés par l'intermédiaire d'heures de "vie de classe" animées par leur professeur principal. Elles visent à faciliter leur bien-être et leur adaptation à la vie du collège ou encore à les préparer à leur choix d'orientation.

**Renseignements :** Collège Pierre Brossolette  
19, boulevard Général de Gaulle  
Tél. 04 78 51 02 17

## Hommage à Rémy Colliard et à André Fournier

Rémy Colliard est décédé le 17 novembre 2008 à l'âge de 88 ans. D'origine oullinoise, cet homme travailleur, passionné aura passé sa vie au service des autres. Conseiller municipal d'Oullins de 1990 à 2001, il participa à la création d'Oullins Entraide et à la mise en place de la navette pour personnes âgées. Il fut élevé à la dignité de chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Né en 1924, André Fournier a passé l'ensemble de son existence à Oullins. Réfléchi et sensible, il s'investira dans la vie municipale en tant que conseiller de 1959 à 1971. Européen convaincu, il travailla activement pour la réconciliation franco-allemande et pour la naissance du jumelage avec Nürtingen. Il nous a quitté le 15 novembre 2008 à l'âge de 84 ans.

Rémy Colliard



André Fournier



## Don du sang

L'association des Donneurs de Sang Bénévoles (ACBO) organise sa première collecte de sang le jeudi 22 et vendredi 23 janvier. Tous les Oullinois de plus de 18 ans peuvent venir effectuer un don du sang. Ce geste est simple, sans conséquence sur la santé, et s'effectue sur la surveillance d'un personnel médical qualifié. A l'occasion d'un premier don, il suffit de vous présenter avec une pièce d'identité. Les bénévoles de l'association seront à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

**22 et 23 janvier de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h**

**Salle Collovray – Centre de la Renaissance – 7 rue Parmentier**

## Elus socialistes et apparentés

J.L. Ubaud  
(Conseiller général)



### CRISE FINANCIÈRE : OULLINS AU CŒUR DES EMPRUNTS À HAUTS RISQUES

Le vote du budget 2009 nous a conduit à étudier de près les emprunts de la ville : nous avons relevé une augmentation de 61% des sommes empruntées par la ville. Alertés par la crise financière et ses douloureuses conséquences, nous avons procédé à un examen approfondi qui révèle une situation particulièrement grave ! Oullins est en danger au niveau de ses emprunts alors quelle est donc la situation de notre ville ? Il existe deux grandes familles d'emprunts : les taux fixes sur l'ensemble de la durée de l'emprunt et les emprunts à taux variables et donc plus qu'aléatoires avec ses nombreuses variantes de calcul et d'indexation. En France, 80% des emprunts des collectivités locales sont des emprunts à taux fixes, donc sans risque, et 20% à taux variables, donc à forts risques. A Oullins la municipalité et son maire ont fait le choix inverse avec plus de 80% de taux à risques, l'inverse de ce que font par prudence les autres communes partout en France. C'est la première mauvaise surprise pour la dette à Oullins !

Seconde mauvaise surprise : La répartition de la dette, Oullins ne travaille qu'avec deux

organismes prêteurs : Dexia, le sulfureux Dexia, qui a fait la une des médias pour être au cœur de la crise financière et avoir accumulé de lourdes pertes, et le groupe Caisse d'épargne, guère mieux loti sur ce plan-là. Non seulement la ville n'a que deux prêteurs, mais Dexia possède 85% des emprunts de la ville d'Oullins. On peut affirmer sans craindre d'être démenti que le maire a mis tous les œufs dans le même panier, celui de Dexia, et comme c'est plutôt un panier de crabes, cela est très inquiétant.

On constate également que les 14 millions d'emprunts à taux variables sont tous structurés de la même façon : une première phase assez courte avec un taux fixe sans risques immédiats, puis une seconde phase qui très vite entrera en œuvre avec des taux variables assez déroutants et très dangereux et pouvant être très coûteux pour la ville car indexés sur des monnaies, des indices ou des parités étrangères, prenant en compte le dollar américain, le franc suisse ou encore un indice économique britannique. Tout ceci est totalement sur réaliste et ce risque est d'autant plus grave que tous les emprunts de la ville courent sur des périodes très longues de 20 à 30 ans, alors que nul ne peut avoir la moindre idée de l'évolution de l'économie mondiale à une échéance aussi éloignée.

Un exemple précis : Le maire a souscrit un emprunt de 3 millions d'euros sur 30 ans (très long) à un taux durant les 10 premières années de 2,49% (très bas), mais pour les 20 années suivantes le taux est indexé sur un ratio Euro/Francs Suisse (et oui c'est possible). Et si cette parité baisse seulement d'un dixième de point, le taux passe à 8,046% (une très mauvaise affaire).

A Oullins, nous sommes au cœur des emprunts « infectés ou toxiques » et dès début 2011 le risque sera maximal pour les finances de la commune. La politique d'emprunt du maire hypothèque l'avenir pour les 2 à 3 décennies qui viennent. Certes, ce seront ses successeurs à la tête de la ville qui en assumeront les douloureuses conséquences, mais cela n'est pas responsable, car un maire doit être aussi garant de l'avenir financier de la commune et des générations futures. La gestion du maire est dangereuse pour la ville, il faut reconsidérer rapidement ses choix en matière financière et nous sommes prêts à travailler avec lui face à une situation aussi critique pour Oullins, car il y a urgence à réagir avant qu'il ne soit trop tard.

Permanence chaque lundi de 17h à 19h, salle des élus en mairie.  
Mail : jl.ubaud@yahoo.fr  
Site Internet : www.psoullins.fr

J. Séchaud



H. Pommeruel



M. Blanc



I. Iglesias



## Elu Les Verts et apparentés

M. Ronzy



### VŒUX DE VIGILANCE

Fin 2008, 60<sup>ème</sup> anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. Notre président n'hésite pas à en dénoncer fermement les violations, ailleurs. Bien.

Mais dans le même temps, notre président et son gouvernement laissent mettre de plus en plus en pièces les conditions d'exercice

des ces mêmes droits ici, en France : gesticulation sécuritaire dans les écoles et collèges, application inconsidérée des lois antiterrorisme, indignité durable des prisons, mépris des personnes au nom d'une pseudo-efficacité en matière d'immigration...

Il est temps en 2009, d'ajouter aux recommandations « cinglantes » du Conseil

de l'Europe et du Comité des droits e l'Homme de l'ONU, nos réactions citoyennes. Ces dernières s'amplifient parce que c'est nécessaire.

Michel Ronzy – « Verts » et apparentés  
lesverts-oullins@wanadoo.fr

## Elu communiste

R. Perret



### RETRO TOP...

"Pour notre part, depuis 1975, nous tenons le même langage. Nous pensons qu'il faudrait revenir au tracé qui permettrait à ce boulevard de suivre le CD 42", écrivions-nous dans Profil de décembre 1990.

Tant à la COURLY qu'au Département,

Oullins était représenté par la droite. Aujourd'hui, nous persistons : non au TOP. Evoquant Profil de décembre 1990, je ne résiste pas au plaisir de vous en remémorer la une de couverture : "le métro à Oullins en 1996". Des trémolos pleins le stylo, Michel Terrot se roulait allègrement dans

le mensonge. Du grand art !

Quant à moi, c'est avec sincérité qu'au seuil de 2009 je vous présente mes meilleurs vœux. L'horizon est sombre, mais de nos combats doit naître l'optimisme.

Robert Perret  
pcf.oullins@hotmail.fr

## Elu Lutte Ouvrière

J.L. Renault



### PEAU DE CHAGRIN POUR LES PLUS MODESTES

Pas une semaine ne passe sans que ne soit annoncée une aide financière pour les banquiers ou pour le patronat. Mais la crise, c'est surtout les salariés qui la subissent. Toutes les familles populaires

connaissent un proche dont la mission d'intérim a été brutalement interrompue, dont le CDD n'a pas été renouvelé, ou qui sont tout bonnement licenciés. La pauvreté s'accroît pour les plus modestes. Mais ce n'est manifestement pas la préoccupation du maire UMP. Ainsi, par exemple, pour la

deuxième année consécutive il a décidé de baisser la subvention du CCAS pour les aides aux plus démunis.

Tout cela ne pourra changer que lorsque la colère des plus pauvres s'exprimera au grand jour.

Jean-Luc Renault

## Groupe "Oullins ensemble"

### UN BUDGET 2009 SOUS LE SIGNE DU VOLONTARISME

Le 17 décembre, le conseil municipal était convoqué pour la dernière fois de l'année 2008. Figurait notamment à l'ordre du jour le vote du budget pour l'année 2009.

Il s'agit du premier budget entièrement établi par la nouvelle équipe municipale que vous avez élu en mars dernier. Ce document est l'acte majeur d'une municipalité. Il définit toutes les orientations et les choix nécessaires à la mise en œuvre de la politique communale.

Depuis quatre ans, nous votons le budget dès le mois de décembre pour que la période de l'exercice comptable coïncide avec l'année civile. Cette pratique permet d'améliorer l'exécution budgétaire et d'en accroître la réactivité.

Dans une conjoncture économique qui s'annonce difficile pour notre pays et pour chacun d'entre nous, nous avons souhaité présenter un budget marqué par la constance mais aussi par la prudence.

La constance, tout d'abord, car l'équipe municipale maintient sa volonté de gérer au plus près les intérêts de la commune pour vous servir au mieux.

Nous avons voulu contenir les frais de fonctionnement pour dégager les capacités nécessaires à financer les projets d'investissement du mandat. De ce point de vue, la construction de la médiathèque et la reconstruction de l'école Jules Ferry seront les deux projets structurants du mandat.

La prudence, ensuite, car au même titre que l'ensemble des acteurs économiques, les collectivités territoriales risquent sans nul

doute d'être touchées par les répercussions de la crise mondiale qui pourrait revêtir des conséquences tant économiques que sociales.

Les estimations des différentes recettes, perçues par la commune, ont été entourées des plus grandes précautions.

Fidèles à notre engagement, nous n'augmenterons pas les impôts. Nous ne souhaitons pas ajouter la crise à la crise. Monsieur Ubaud proposait pendant la campagne municipale de les augmenter annuellement au rythme de l'inflation ! Cela aurait ainsi pu se traduire par une hausse des prélèvements d'environ 2,8% dès 2009 ! En l'espèce, il aurait été fidèle aux méthodes de son « drôle d'ami » Maire de Lyon et Président du Grand Lyon qui a décidé d'augmenter les impôts locaux de 6% à la ville de Lyon et qui propose aux Maires du Grand Lyon de suivre son exemple afin de pouvoir accroître la pression fiscale sur les entreprises à travers la taxe professionnelle.

Au moment où chacun ressent dans son quotidien le poids de l'inflation, il semble incongru que certaines collectivités fassent le choix d'augmenter la pression fiscale et ainsi multiplient les difficultés alors que la sévérité de la crise est démontrée.

Devant les effets d'une crise qui nous est imposée, nous avons pris nos responsabilités. Nous nous sommes astreints à trouver des marges de manœuvre en nous concentrant sur les fonctions régaliennes de la commune et en rationalisant avec détermination nos actions.

L'amélioration de la vie quotidienne, le soutien au développement économique et le

développement durable sont les lignes fortes qui ont présidé aux choix que nous avons faits pour construire le budget 2009.

Le choix ambitieux de l'équipe municipale de maintenir son effort d'investissement permettra de tenir le rythme soutenu de la ville en matière d'équipements municipaux. Ce choix se double également de la nécessité pour les collectivités locales d'assumer leur rôle de stimulation de l'activité économique malgré les prévisions de ralentissement de la croissance économique.

Nous n'abaissons pas la voilure car nous estimons que les investissements municipaux contribuent à la création de croissance et d'emplois, participent à l'amélioration des services offerts aux usagers et confirment la dynamique de la commune.

Au-delà des investissements, le maintien des subventions aux associations (sportives, culturelles et sociales) constitue aussi un effort important pour toutes les structures qui contribuent au lien social. Nous connaissons leur rôle dans le maillage de notre ville et nous savons qu'elles peuvent être des remparts face à la sinistrose que les déclinologues, les catastrophistes et les pessimistes expriment à l'envi.

Ne pas rajouter de la crise à la crise, continuer d'agir a été notre leitmotiv. Un choix de responsabilité pour préserver et construire l'avenir des Oullinois. Rassemblons nos énergies pour aller de l'avant et ensemble nous construirons 2009.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

François-Noël Buffet



Gilles Lavache



Philippe Locatelli



Christine Chaland



Christian Ambard



Louis Proton



Catherine Fleith



Marie-Laure Guirado-Devoy



Georges Tranchard



Clotilde Pouzergue



Faten Mazigh



Michel Terrot



Marcelle Gimenez



Michèle Bonhomme



Marc Filu



Ghislaine Chichery



Patrick Le Gall



Hélène Natali



Bruno Gentilini



Bazimika Tuzolana



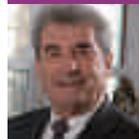
Philippe Souchon



Adrienne Degrange



Gilbert Morel



Nadine Corella



Hubert Blain



Huguette Jourdain



Jean-Pierre Scappaticci



## CULTURE

### En ville

- 15 janvier à 20h  
**Soirée "Negro Spirituals et Gospels"**  
Eglise Saint Martin
- 21 janvier à 14h  
**Conférence de l'Université Tous Ages**  
Salle des fêtes
- Du 22 au 28 janvier  
**Exposition de photos de l'UAICF**  
Hôtel de Ville
- 24 janvier à 20h30  
**ça m'dit musicaux EHO, flûte et piano**  
Salle des fêtes
- 4 février à 14h  
**Conférence de l'Université Tous Ages**  
Salle des fêtes

### Bibliothèque

- 7 janvier à 10h30  
**Temps du conte pour les 2-4 ans**  
Secteur jeunesse
- 14 janvier à 10h30  
**Temps du conte pour les plus de 4 ans**  
Secteur jeunesse
- 14 janvier à 10h30  
**Temps du conte pour les plus de 4 ans**  
Annexe Montlouis
- 21 janvier à 10h30  
**Temps du conte pour les plus de 4 ans**  
Secteur jeunesse

- 22 janvier à 19h30  
**Textes à dire « Des nouvelles du sud de l'Italie »**  
Salle du caveau  
Centre de la Renaissance
- 28 janvier à 10h30  
**Temps du conte pour les plus de 4 ans**  
Secteur jeunesse

### Théâtre

Plus d'infos sur [www.theatrelarenaissance.com](http://www.theatrelarenaissance.com)

- 7 janvier à 19h  
**Les trois jours de la queue du dragon** (théâtre musical familial)
- 16 janvier à 20h  
**Duel** (ciné-concert)
- 17 janvier à 20h  
**Acte** (concert hip hop / rock)  
Bac à Traille
- Du 20 au 23 et les 26 et 27 janvier à 20h  
**Le triomphe de l'amour** (théâtre)
- Du 5 au 7 février à 20h  
**Divino amore** (comédie musicale)

### Cinéma

Plus d'infos sur [www.theatrelarenaissance.com](http://www.theatrelarenaissance.com)

- Du 10 au 11 janvier  
• **Comme une étoile dans la nuit**  
• **Agathe Cléry**
- 17 janvier  
• **Pour elle**  
• **Les enfants de Timpelbach**
- Du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février  
• **La vie moderne**  
• **Burn after reading (VO)**

## MJC

Plus d'infos sur [www.clacson.fr](http://www.clacson.fr)

- 17 janvier à 20h  
**Concert** au Clacson
- 6 février à 20h  
**Robocop Kraus + Servo + Jordan** - Concert au Clacson

## SPORT

- 10 janvier  
**Tournoi benjamins CASCOL Foot**  
Gymnase Herzog
- 11 janvier  
**Tournoi 13 ans CASCOL Foot**  
Gymnase Herzog
- 17 janvier  
**Tournoi benjamins du CASCOL Foot**  
Gymnase Herzog
- 18 janvier  
**Tournoi poussins du CASCOL Foot**  
Gymnase Herzog
- 24 janvier  
**Tournoi poussins du CASCOL Foot**  
Gymnase Herzog
- 25 janvier  
**Tournoi débutants du CASCOL Foot**  
Gymnase Herzog

## DIVERS

- 4 janvier à 14h  
**Tirage des rois du Cercle du bel Age**  
Salle des fêtes
- 6 janvier à 14h  
**Tirage des rois du Refuge des cheminots**  
Salle Collovray
- 6 janvier à 18h  
**Vœux de la FNACA**  
Salle Collovray
- 10 janvier à 14h  
**Conférence de l'Association Touristique des Cheminots**  
Salle Collovray
- 17 janvier de 14h à 18h  
**Ludothèque en jeu**  
Salle des fêtes
- 17 janvier à 14h30  
**Accordéon, danse et galette des rois - Oullins Seniors**  
3 rue Pierre-Joseph Martin
- 22 et 23 janvier  
**Don du sang**  
Salle Collovray
- 31 janvier à 19h  
**Soirée spectacle de Oullins Mali Aqua Viva**  
Salle du Caveau
- 1<sup>er</sup> février à partir de 14h  
**Super loto du PLO**  
Salle de Basket Victor Huguet  
27, rue Diderot



## CARNET D'ADRESSES

### HÔTEL DE VILLE

BP n° 87  
69923 OULLINS Cedex  
Tél. : 04 72 39 73 13  
Fax : 04 78 50 81 78

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.  
Jeudi de 8h30 à 18h.  
Vendredi de 8h30 à 16h30.  
Samedi de 9h à 12h.

Service Urbanisme :  
04 72 39 73 16  
Police Municipale :  
04 37 20 12 00

### N° VERT : 0800 013 477

Appel gratuit 24h/24h.  
Faites-nous part de vos idées, de vos critiques et de

vos souhaits. Pour une réponse, n'oubliez pas de laisser vos coordonnées.

### N° VERT Propreté : 0800 717 888

### PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC

Toutes les permanences ont lieu à la **Maison des Sociétés, 37 rue Raspail.**

**Impôts** : le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 9h à 11h

**Conciliateur** : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> lundi du mois de 13h30 à 17h

**Aide aux victimes** : le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 16h30

**CICAS** (Retraites) :

les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h à 12h et de 13h

à 16h30. Sur rendez-vous au 0820 200 014

**CRAM** (Retraites) : tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

**Avocat-conseil** : tous les vendredis de 10h45 à 12h15.

**Boutique de droit** (Amély) : tous les vendredis de 13h30 à 17h30  
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

### ENCOMBRANTS

Pour toute information, contactez le Service voirie et cadre de vie au 04 72 39 73 13

• Déchetterie de Pierre-Bénite, chemin de la Gravière.  
Tél. 04 72 39 21 87

• Déchetterie de Francheville, Z.I de Taffignon, 29, route de la gare  
Tél. 04 78 59 04 32

### CIMETIÈRE

96, rue du Perron  
Tél. : 04 72 39 73 18  
Ouvert tous les jours de 8h30 à 17h.

### MARCHÉS

Mardi (alimentaire) : place A. France de 7h30 à 12h.  
Jeudi (mixte) : place A. France et rue de la République de 7h30 à 12h.  
Vendredi (mixte) : rue Albert Schweitzer de 7h30 à 12h.  
Samedi (mixte) : rues de la Bussière, Berthelot et Lafayette de 7h30 à 12h30.  
Dimanche (mixte) : place Kellermann de 7h30 à 12h.

### PERMANENCES M. Michel TERROT

**Député du Rhône**  
8, rue Victor Hugo  
69600 OULLINS  
Tél. 04 78 50 50 50

**M. François-Noël BUFFET**  
**Sénateur du Rhône**  
5 rue Orsel - 69600 OULLINS  
Tél. 04 72 39 36 00

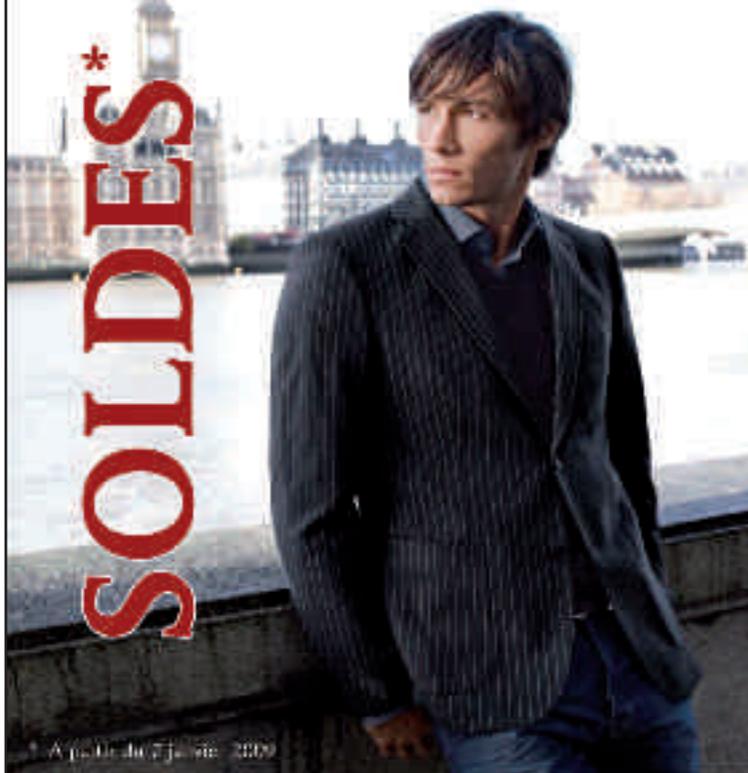
**M. Jean-Louis UBAUD**  
**Conseiller Général**  
Hôtel du Département  
29-31 cours de la Liberté  
69483 LYON Cedex 3  
Tél. 04 72 61 74 33

# Pierre Michel

*pour Homme*

125, Grande Rue - 69600 Oullins - Tél. (04 78 50 79 19)

**SOLDÉS\***



\* À partir du 27 janvier 2009

# LYON AUDITION

Maryline Gustin  
Audioprothésiste D.C.

**Appareillage auditif de l'adulte et de l'enfant**

Contrôle de votre audition

Prêt et essai gratuit d'appareils\*

Conseil en nouvelles technologies auditives

www.lyonaudition.com



111, Grande Rue - 69600 Oullins

**04 78 86 97 28**

# CAVES SAINT-ANTOINE

Grands vins d'ici et d'ailleurs  
Saint-Joseph, Côte-Rotie, Hermitage, Mercurey...  
Champagnes  
Cognacs, Armagnacs, Rhums, Whisky  
Epicerie, terrines, limonades, sirops, confitures

57, avenue Jean Jaurès

69190 Saint-Fons

Tél./Fax : 04 78 67 62 89

132, Grande Rue D'Oullins

69600 Oullins

Tél. : 04 78 50 51 47

caves.saint.antoine@free.fr

# RAYNARD

Spécialiste traitement  
et renfort de la charpente  
depuis 1975

Spécialistes à Oullins, nous sommes à PARIS, DE 1950 à nos jours. Spécialistes en charpente. Adhérent AFTE - Avant 19 ans 10% de réduction - Les tables cantines sont à 1 euro. Nous sommes à Oullins, France.

Zone Artisanale

69790 St-Genis-les-Ollières

☎ 04 78 44 65 25 06 09 44 19 78

TRAVAIL SOIGNÉ - DEVIS GRATUIT



## La Môme Chiffon

Du côté des filles (jusqu'à 48)

**Mode à petits prix**

Nouvelles propriétaires depuis décembre 2007

Croquet du matin au soir  
de 10h à 19h, non stop  
36, rue de la République - Oullins  
**04 78 51 95 83**

**SOLDÉS**  
jusqu'à  
**-40%**

PROMO NUMERIQUE du 1er Décembre 2008 au 10 Janvier 2009

Un prix réduit + Des photos offertes

100 photos 15€ tout compris + 25 photos OFFERTES

200 photos 24€ tout compris + 50 photos OFFERTES

300 photos 29€ tout compris + 75 photos OFFERTES

## YAPA PHOTO

128 Grde Rue (face mairie) - 04 78 51 71 13

# Le Placard

*Rose*

Prêt-à-porter féminin  
Accessoires - Chaussures

Découvrez une boutique originale, atypique  
et branchée dans une ambiance sympa

43 rue Pierre Sémard - 69600 Oullins  
tél. 06 17 73 62 12

laforêt

## OULLINS

95, Grande Rue 69600 OULLINS

Contactez nous : 04 72 66 36 26

LOCATION - ACHAT - VENTE



EXCLUSIVITÉ

### OULLINS EXCEPTIONNEL

Terrasse de 143 m<sup>2</sup> en centre ville, T3 de 88 m<sup>2</sup>, parfait état, 2 chambres, séjour cuisine américaine équipée de 38 m<sup>2</sup>, garage double automatique, cave.

A négocié **279 000 €**



EXCLUSIVITÉ

### PIERRE BENITE

secteur résidentiel et très calme, maison en très bon état, cuisine équipée ouverte sur séjour cheminée, 2 grandes chambres parquet, possibilité 3, SdB salle d'eau, 2 wc, véranda 28 m<sup>2</sup>, cave, garage, petit terrain.

**254 000 €**



EXCLUSIVITÉ

### SAINT GENIS LAVAL.

Petit immeuble dans verdure et au calme, proche toutes commodités. grand T4 cuisine équipée avec balcon, séjour donnant sur terrasse, 3 chambres, salle de bains, cellier, garage, parking,

**238 000 €**

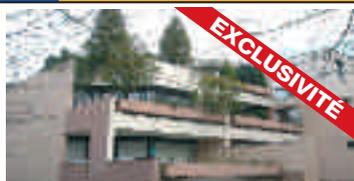


EXCLUSIVITÉ

### SAINT GENIS LAVAL

Au coeur de la ville, Agréable T2 en duplex, cuisine ouverte sur séjour, une grande chambre, balcon, 2 wc, salle d'eau, dressing, buanderie sur courette.

**113 000 €**



EXCLUSIVITÉ

### OULLINS

Résidence de standing fermée dans parc arboré, très beau T4 cuisine équipée ouverte sur grand séjour, terrasse, 2 chambres, dressing, salle d'eau cave, parking en sous-sol

**Nous consulter**



EXCLUSIVITÉ

### OULLINS

proche de toutes commodités, T3 de 65 m<sup>2</sup> habitables, cuisine indépendante, séjour, 2 chambres, salle de bains, cave, rangements.

A rafraîchir.

**126 600 €**



OPPORTUNITÉ

### OULLINS secteur Bussière

T1 proche de toutes commodités, pièce à vivre, cuisine indépendante, salle de bain, wc, cave, double vitrage.

**81 000 €**



EXCLUSIVITÉ

### OULLINS

Dans environnement verdoyant et sans vis à vis T6, cuisine équipée, séjour donnant sur balcon, 4 chambres, SdB, rangements, cave, possibilité garage.

**Nous consulter**

Vous avez un ami dans l'immobilier [www.laforet-immobilier-oullins.com](http://www.laforet-immobilier-oullins.com)



# INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

**TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE**

• Lundi à samedi de 8h45 à 19h45

**143, boulevard Émile Zola  
69600 Oullins  
04 78 51 35 74**

## INSTITUT *Elisa* BEAUTÉ

Maryse Del Moral vous propose : **PROMO UVA**  
Forfait 10 séances 55€ au lieu de 80€ jusqu'au 31/01/2008

- Soins esthétiques
- Epilation électrique
- Bronzage Tan Center
- Prothèses ongulaires
- Maquillage permanent
- Bijoux fantaisie
- Produits ACADEMIE



Promo UVA

**04 78 51 15 97**

Mardi - Mercredi : 9h15 - 18h15  
Jeudi - Vendredi : 9h15 NON STOP  
Samedi : 9h15

93 boulevard Emile Zola - 69600 OULLINS

FAIENCES - GRÈS - PIERRES - MOSAÏQUES



**BERNARD CERAMICS**

45 AV. FRANÇOIS MÉRWER - TAGGIN - TEL. 04 78 34 15 10